

DELIBERATION PORTANT SUR LES MODALITES D'ATTRIBUTION DE L'OPEN BADGE OUVERTURE INTERNATIONALE

LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE DU MARDI 09 SEPTEMBRE 2025,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne (UCA) ;

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 29 à 31 ;

Vu le règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 16 mars 2021 portant élection du Président de l'université, Mathias BERNARD ;

PRESENTATION DU PROJET

L'Université Clermont Auvergne poursuit le développement de sa politique de reconnaissance des compétences transversales à travers les Open Badges. Après les badges « Engagement », « Entrepreneuriat » et « Développement durable », la Direction des Relations Internationales et de la Francophonie (DRIF) de l'UCA propose la création d'un Open Badge « Ouverture Internationale », destiné à reconnaître les compétences interculturelles acquises par les étudiants en dehors du cadre strict des enseignements.

Ce badge a pour vocation de valoriser la diversité des expériences internationales vécues par les étudiants : accueil des publics étrangers, participation à des projets à dimension internationale ou encore mobilité hors cursus. Il permet de rendre visibles des compétences souvent peu formalisées mais essentielles : ouverture, adaptabilité, communication interculturelle, sens de la coopération.

Le dispositif s'articule autour de trois parcours complémentaires, chacun décliné en trois niveaux :

- **Accueillir** : pour les étudiants investis dans l'accompagnement et l'orientation des publics internationaux ;
- **Contribuer** : pour ceux impliqués dans l'organisation d'événements ou de projets à dimension internationale ;
- **Vivre** : pour ceux ayant mené une expérience de mobilité ou d'immersion dans un contexte multiculturel.

Les étudiants progressent du niveau 1 (Je découvre) vers les niveaux supérieurs, attestant une montée en compétences réelle et progressive.

L'ensemble du processus se déroule sur un espace Moodle dédié, ouvert en auto-inscription. Les étudiants y déposent leurs éléments de preuve et se positionnent sur les compétences acquises. L'évaluation est assurée par une équipe mixte d'enseignants et de personnels administratifs de la DRIF, formée au référentiel de compétences. Cette composition garantit à la fois une approche pédagogique et une lecture opérationnelle des expériences étudiantes.

Afin de s'adapter aux calendriers étudiants, deux sessions d'évaluation sont prévues chaque année :

- une session intermédiaire (clôture en janvier, évaluation en février) pour permettre aux étudiants de valoriser le badge dans leur dossier Mon Master ;
- une session annuelle (clôture en mai, évaluation en juin, attribution en juillet).

Vu le quorum atteint en début de séance ;

Vu la présentation de Mme Marie-Amélie LABROSSE PLAZENET, Directrice des relations internationales et de la Francophonie ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

Article 1 :

D'approuver la mise en œuvre de l'Open Badge « *Ouverture Internationale* » selon les modalités présentées ci-dessous, dans le cadre du développement des dispositifs de reconnaissance des compétences transversales de l'Université Clermont Auvergne.

Pour la première année (2025/2026), le dispositif sera limité à 60 dossiers maximum, permettant une montée en charge progressive et un suivi qualitatif.

Article 2 :

De valider la composition d'une équipe mixte d'évaluation, associant enseignants et personnels administratifs de la Direction des Relations Internationales et de la Francophonie (DRIF) de l'UCA, formés au référentiel du badge, afin de garantir à la fois la cohérence pédagogique et la rigueur organisationnelle du dispositif.

Article 3 :

D'autoriser la DRIF à procéder à l'ouverture de l'espace Moodle, à organiser deux sessions d'évaluation par an (en février et en juin) et à attribuer le badge à compter de l'année universitaire 2025-2026.

Membres en exercice : 44

Votes : 24

Pour : 24

Contre : 0

Abstentions : 0

**Le Président de l'Université
Clermont Auvergne,**

Le Président de l'Université Clermont Auvergne
Mathias BERNARD



Le 4 novembre 2025

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : DELIB_CFVU_20250909_01

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.

Mise en œuvre d'une procédure d'attribution d'un Open Badge « Ouverture Internationale »

Ce dispositif permet aux étudiants et étudiantes qui s'impliquent dans des actions internationales d'obtenir un Open Badge « Ouverture Internationale » à l'issue du processus décrit ci-dessous.

1 – Dispositif global

Le dispositif global d'attribution de l'Open Badge « Ouverture Internationale » est porté par la Direction des Relations Internationales et de la Francophonie (DRIF) et appuyé sur la mise à disposition d'un espace de cours en ligne (sur Moodle) permettant l'information, le dépôt des documents demandés et l'attribution des badges. Cet espace en ligne est ouvert en auto-inscription à tous les étudiants et étudiantes qui souhaitent s'informer sur cet Open Badge et suivre le processus permettant de l'obtenir.

L'Open Badge "Ouverture internationale" s'inscrit dans le cadre global des Open Badges UCA, au même titre que l'Open Badge "Engagement" et ses différentes colorations votées en CFVU le 1er Juillet 2025. En conséquence, l'attribution d'un Open Badge par l'UCA est adossée à la démarche d'Approche Par Compétences (APC) et est donc conditionnée à la démonstration par les étudiants et étudiantes de la mise en œuvre en conditions réelles de compétences précises, déclinées dans un référentiel.

L'équipe de la DRIF souhaite, par ce dispositif, valoriser les actions des étudiants et étudiantes qui portent des valeurs de solidarité et d'entraide et qui montrent une capacité d'accueil et d'ouverture en respect du public international.

2 – Les trois parcours possibles du badge “Ouverture Internationale”

La diversité des situations dans lesquelles les étudiants de l'UCA développent des compétences interculturelles, ainsi que la variété des apprentissages mobilisés lors d'échanges internationaux, ont conduit à la création de trois parcours distincts.

- a) D'accueil des publics étrangers : **parcours "Accueillir"**
- b) D'engagement dans des actions internationales : **parcours "Contribuer"**
- c) D'adaptation et d'insertion lors d'une mobilité hors cursus universitaire : **"Vivre"**.

Chacun de ces parcours, et les compétences qui y sont associées, est décliné en trois niveaux de compétences afin de représenter la complexité des différentes tâches mises en œuvre par les étudiants et de l'amener à progresser dans leur compréhension et maîtrise de l'interculturalité.

3 - Entrée dans le dispositif :

Le niveau 1 permet l'entrée dans le dispositif. Ce niveau d'entrée est commun aux trois "colorations" du badge décrites précédemment. Il permet, une fois validé d'accéder aux colorations de niveau supérieur.

Afin d'obtenir l'Open Badge Ouverture Internationale Niveau 1 : "Je découvre", il est demandé aux étudiants d'attester de leur participation active à une ou plusieurs actions internationales universitaires ou à une expérience de mobilité hors programme académique. Ces expériences lui permettent d'identifier les principaux enjeux des relations interculturelles.

Les étudiants et étudiantes qui demandent ce niveau de badge déposent une preuve de participation à un ou plusieurs événements (dont une liste non-exhaustive est proposée en annexe, en page 4) et/ou à un séjour en immersion. Ils répondent également à un petit questionnaire portant sur leur participation.

4 - Obtention des niveaux supérieurs du parcours “Accueillir”

À l’issue du niveau 1, les étudiantes et étudiants désireux de valoriser leurs compétences d’accompagnement et de parrainage du public international universitaire, peuvent choisir le parcours “Accueillir” et valider deux niveaux de compétences :

- Le niveau 2 « J’oriente » atteste que l’étudiant ou l’étudiante conseille ponctuellement les étudiants étrangers et se positionne comme intermédiaire ;
- Le niveau 3 « J’accompagne » atteste que l’étudiant ou l’étudiante crée une relation de confiance sur la durée avec son public, accompagne les étudiants étrangers dans leurs démarches et est source de conseils pour ses pairs.

Tous les parcours attestent que, quelles que soient les activités effectuées, les étudiants et étudiantes qui obtiennent le badge :

- De niveau 2 communiquent avec un public multiculturel en prenant en compte la culture de leurs interlocuteurs et interlocutrices ;
- De niveau 3 communiquent efficacement et avec aisance avec un public multiculturel en s’adaptant à la culture de leurs interlocuteurs et interlocutrices.

Pour obtenir le niveau 2, les étudiants déposent des preuves de leurs actions validées par un encadrant ou une encadrante. Ils se positionnent sur les compétences qu’ils ont mobilisées et justifient leur auto-positionnement.

Pour obtenir le niveau 3, les étudiants déposent des preuves de leurs actions validées par un encadrant ou une encadrante. Ces actions doivent mettre en évidence leur expertise dans le domaine ciblé. Ils se positionnent sur les compétences qu’ils ont mobilisées et justifient leur auto-positionnement.

5 - Obtention des niveaux supérieurs du parcours “Contribuer”

À l’issue du niveau 1, les étudiantes et étudiants désireux de valoriser leur implication dans des événements universitaires ou des projets à caractère international, peuvent choisir de poursuivre au sein de la coloration “Contribuer”. Ce parcours leur propose de valider deux niveaux de compétences :

- Le niveau 2 « Je contribue » atteste que l’étudiant ou l’étudiante mène à bien au moins une tâche dans un projet international ;
- Le niveau 3 « J’organise » atteste que l’étudiant ou l’étudiante conduit de façon autonome et dans sa globalité une mission en lien avec un projet international et contribue à la vie de réseaux ou partenariats internationaux.

Tous les parcours attestent que, quelles que soient les activités effectuées, les étudiants et étudiantes qui obtiennent le badge :

- De niveau 2 communiquent avec un public multiculturel en prenant en compte la culture de leurs interlocuteurs et interlocutrices ;
- De niveau 3 communiquent efficacement et avec aisance avec un public multiculturel en s’adaptant à la culture de leurs interlocuteurs et interlocutrices.

Pour obtenir le niveau 2, les étudiants déposent des preuves de leurs actions validées par un encadrant ou une encadrante. Ils se positionnent sur les compétences qu’ils ont mobilisées et justifient leur auto-positionnement.

Pour obtenir le niveau 3, les étudiants déposent des preuves de leurs actions validées par un encadrant ou une encadrante. Ils se positionnent sur les compétences qu’ils ont mobilisées et justifient ce positionnement. Ces actions doivent mettre en évidence leur expertise dans le domaine ciblé. Les étudiants précisent les compétences mobilisées et justifient leur auto-positionnement.

6 - Obtention des niveaux supérieurs du parcours “Vivre”

À l’issue du niveau 1, les étudiantes et étudiants désireux de valoriser une expérience de mobilité internationale hors parcours académique, peuvent suivre les parcours “Vivre” décliné en deux niveaux distincts de compétences :

- Le niveau 2 « Je m’adapte » atteste que l’étudiant ou l’étudiante prend des initiatives pour s’intégrer dans un environnement multiculturel et s’adapte à des cadres éducatifs, sociaux ou professionnels différents. Il peut également attester que l’étudiant ou l’étudiante communique dans une autre langue en contexte réel ;

- Le niveau 3 « Je valorise » atteste que l'étudiant ou l'étudiante analyse les effets de sa mobilité sur son développement personnel, partage son expérience avec d'autres et s'investit dans la valorisation de la mobilité à l'UCA.

Tous les parcours attestent que, quelles que soient les activités effectuées, les étudiants et étudiantes qui obtiennent le badge :

- De niveau 2 communiquent avec un public multiculturel en prenant en compte la culture de leurs interlocuteurs et interlocutrices ;
- De niveau 3 communiquent efficacement et avec aisance avec un public multiculturel en s'adaptant à la culture de leurs interlocuteurs et interlocutrices.

Pour obtenir le niveau 2, les étudiants déposent des preuves de leurs actions validées par un encadrant ou une encadrante. Ils se positionnent sur les compétences qu'ils ont mobilisées et justifient leur auto-positionnement.

Pour obtenir le niveau 3, les étudiants déposent des preuves de leurs actions validées par un encadrant ou une encadrante. Ces actions doivent mettre en évidence leur expertise dans le domaine ciblé. Ils se positionnent sur les compétences qu'ils ont mobilisées et justifient leur auto-positionnement.